

4 au 6 mars 2017 rubrique nécrologique	2
4 au 6 mars 2017 revue thématique DD	4
4 au 6 mars 2017 revue de presse	6

LA DÉPÈCHE

DU MIDI

Nord-Est

04 MARS 2017

SAINT-JEAN

Christophe GARRIGUES et Alexandra, son fils et sa belle-fille ; Lia, Diego et Lenny, ses petits-enfants ; Michel, Jeanine, Monique et Chantal, son frère et ses sœurs, toute sa famille et ses amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean GARRIGUES

survenu à l'âge de 65 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 mars 2017, à 14 h 30, en l'église de Saint-Jean, suivie de l'inhumation au cimetière de Montastruc-Saves.

S'informer : Le Choix Funéraire L'Union
PF Garonnaises - Ets Mamy
Tél. 05.61.74.36.65

LA DÉPÈCHE

D U M I D I

Nord-Est

SAINT-JEAN

Mme Jocelyne COUFFIN,
son épouse,
ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de vous faire part
du décès de

Monsieur Gilbert COUFFIN

La crémation aura lieu le
mercredi 8 mars 2017, à 11 h 45,
au crématorium d'Albi.
Pas de fleurs.
Le présent avis tient lieu de
faire-part.

S'informer : PF Saint-Jeannaises
Saint-Jean/Balma, 05.61.35.04.05

06 MARS 2017

Toulouse

06 MARS 2017

L'intelligence artificielle révolutionne l'agriculture

l'essentiel ▶

À l'occasion des journées de l'Intelligence Artificielle, l'Institut national de la recherche agronomique présente ses projets régionaux à la pointe de la technologie agricole.

Aujourd'hui, la collecte de données de masse et leur exploitation par le biais d'outils d'Intelligence Artificielle (IA) sont devenues indispensables à presque tous les domaines, de l'aéronautique à la médecine, en passant par la météo, l'automobile, le spatial ou les objets connectés. Et l'agriculture ne fait pas exception.

Sur les 17 centres que compte l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), le pôle d'Auzeville près de Toulouse, est le seul à posséder son propre *data center*, c'est-à-dire une pièce remplie de puissants calculateurs qui traitent 24h/24 et 7j/7 les données issues des différentes études en cours, en Occitanie et partout en France. Près de 100 personnes sur les 1 000 que compte le site sont spécialisées en sciences du numérique et seront bientôt regroupées dans un nouveau bâtiment dé-



Ce robot unique en Europe analyse 1 300 tournesols 3 fois par jour. /Sunrise

dié à l'informatique, aux mathématiques et bien sûr, à l'IA. Grâce à ce dispositif, l'Inra est donc bien entré dans l'ère de l'agriculture numérique.

Un logiciel pour élaborer des Grands Crus

« À Montpellier, nous testons une machine à vendanger, qui, une fois correctement programmée, discerne les diverses qualités de raisin, et les trie au moment du ramassage », indique Thomas Schiex, chercheur en IA. « De nouveaux instruments d'analyse

chimique aident aussi les œnologues dans l'assemblage des vins en identifiant rapidement les principaux composés aromatiques des cépages ».

Mais à Toulouse, la star, c'est un robot pépiniériste unique en Europe. Dans le cadre du projet Sunrise, un logiciel d'IA permet d'identifier les gènes caractéristiques des variétés de tournesol plus résistantes à la sécheresse, et donc plus à même de s'adapter au changement climatique. Une fois ces variétés sélectionnées, elles sont cultivées d'avril

TABLE RONDE À TOULOUSE

Onze laboratoires de recherches, industriels, start-up et éthiciens étaient réunis vendredi, pour la toute première fois, afin d'échanger sur l'utilisation et l'organisation du Big data et de l'Intelligence Artificielle en Occitanie. Météo France, Airbus, Airbus Defense & Space, l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT), l'École supérieure d'éthique des sciences, Thales Alenia Space, Continental, Sigfox, Magellum et Iridis Soridec étaient présents.

à septembre pour vérifier leurs propriétés. « Le robot parcourt trois fois dans la journée les 1 300 pots. Pour chaque tournesol, il relève la quantité d'eau consommée, la hauteur, le diamètre de la tige et la surface foliaire. Il remplace aisément dix techniciens », détaille Nicolas Blanchet, responsable technique. « Bientôt nous allons ajouter une caméra pour observer le flétrissement des feuilles et un scanner en 3D. C'est réellement une nouvelle façon de travailler ».

Fleur Olagnier

transports



Pas de barrière de péage mais des caméras pour lire les plaques: c'est le système proposé par les partisans d'un péage urbain./ Photo DDM archives

Toulouse: et pourquoi pas un péage urbain?

l'essentiel

Implanté à l'étranger mais inexistant en France, le péage urbain a ses partisans à Toulouse qui l'ont redit à l'occasion du débat sur la 3e ligne de métro. Il constituerait une ressource importante pour financer les transports en commun.

collectif, Maxime Lafage imagine la possibilité de différencier les zones et les automobilistes. Pour eux, il s'agit de «dissuader l'usage de la voiture» pour lutter contre bouchons et pollution. Mais aussi de trouver un financement pour les coûteux réseaux de transports publics.

400 M€ par an

Pour Florian Jutisz, cette «manne» permettrait de mettre le paquet sur les transports en commun comme sur l'investissement en faveur du vélo. Il l'a redit en jugeant le Plan de déplacements urbains «pas assez ambitieux» pour réduire la part de la voiture.

Le collectif va plus loin. Car en considérant que 600 000 véhicules circulent chaque jour dans l'aire ur-

Le péage fournirait une «manne» pour développer le réseau de transports.

baine, il évalue les gains. «L'instauration d'une épocoparticipation allant de 0,90 à 2,50 € par jour et par véhicule pourrait générer entre 100 et 400 M€ par an», écrit-il. Ce qui, avec l'hypothèse haute, «financerait la 3e ligne (2,2 milliards d'€) en 5 ans».

Faire payer un peu plus l'usager au profit du contribuable: le raisonnement rejoint celui d'économistes comme le Toulousain Marc Ivaldi. «Aujourd'hui, les gens ne savent pas combien ils payent tous les matins sur la rocade», expliquait-il en avril 2016 dans «La Dépêche». Essence, temps perdu, entretien du périphérique, retard du développement économique... Même sans péage, il faut payer.

Jean-Noël Gros

repères

3,8

MILLIARDS D'€ Le Plan de déplacements urbains. Les élus du syndicat mixte des transports en commun projettent un Plan de déplacements urbains d'un montant de 3,8 milliards d'€. Un montant inégalé qui comprend le projet de 3e ligne de métro de 2,2 milliards. Le Plan de déplacements urbains est la programmation des projets de transports publics et d'infrastructures routières pour la période 2020-2025-2030. En cours de définition, il va faire l'objet d'une enquête publique cette année.

«On financerait de plus en plus de réseaux de transports. Et avec la diminution de la congestion, celui qui est contraint d'utiliser la voiture trouve un avantage.»

Maxime Lafage, collectif pour un autre tracé de la 3e ligne

UNE TAXE SUR LES BILLETS D'AVION POUR LA LIAISON AÉROPORT ?

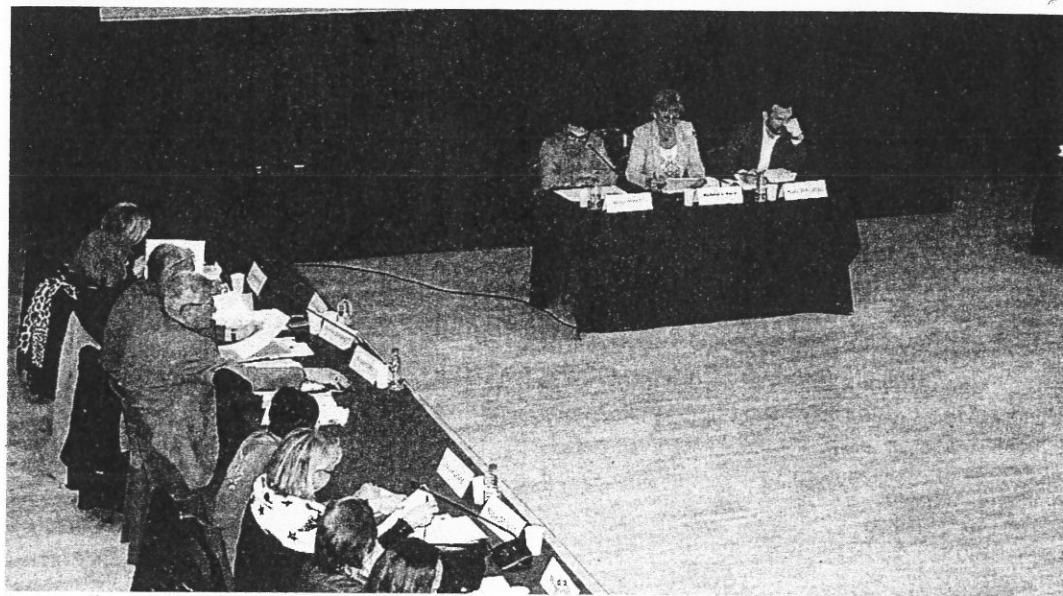
Financer, en partie, la liaison CDG Express entre l'aéroport et la capitale, un projet d'un 1,7 milliard d'€, à l'aide d'une taxe sur les billets d'avion: l'idée, bien que repoussée l'an dernier par le gouvernement, est envisagée. Et pourquoi ce qui est possible à Paris ne le serait-il pas à Toulouse? À l'image du financement du réseau du Grand Paris, qui s'appuie sur une fiscalité spécifique, ce souhait est exprimé ici, dans les réunions de travail du syndicat mixte des transports en commun, affirme Jean-Michel Lattes, son président. La branche entre la 3e ligne et l'aéroport estimée à 100 M€. S'il écarte l'idée du péage, jugée «difficile sur un espace aussi vaste» et «rejetée par les maires», Jean-Michel Lattes plaide pour l'équilibre des ressources entre fiscalité des entreprises, contribution des collectivités basée sur l'impôt et recettes commerciales. Sans exclure donc de nouvelles pistes de financement.

SAINT-JEAN/MONTRABÉ

04 MARS 2017

Vers une liaison avec la gare de Montrabé ?

L'avis de la commune sur le projet Mobilité 2020-2025-2030 de Tisséo-SMTC était au menu du conseil municipal réuni lundi dernier. Le maire Marie-Dominique Vézian et son adjoint Michel Francès, lisant l'avis soumis au débat, se félicitent que « le projet Mobilités poursuive le développement des transports en commun et des déplacements doux sur la grande agglomération toulousaine. Toutefois, le projet proposé par Tisséo semble être un recul par rapport au Plan de Déplacements Urbains précédent, en ce qui concerne la desserte de Saint-Jean et la prise en compte du développement de sa population. » La commune regrette l'abandon du Transports Collectifs en Site Propre (TCSP) et réclame haut et fort que soit étudiée la mise en place d'une offre de déplacement en transport en commun reliant Saint-Jean à la gare SNCF de Montrabé, fréquemment desservi par TER et seulement 8 mn de Matabiau. « Cette desserte nous apparaît aisable et relativement peu onéreuse à mettre en œuvre »



Le conseil municipal s'est réuni à l'Espace Palumbo./Photo DDM

a souligné le maire avant d'ajouter : « Ce projet rencontre une écoute très favorable de la part des associations de quartiers de Saint-Jean ». C'est pourquoi, le maire propose d'émettre un avis favorable assorti de réserves car à défaut de prendre en compte les projets proposés par la commune, les objectifs d'accueil de nouvelles populations fixés par le Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) à

venir ne pourront être tenus.

La voix de l'opposition

Conseiller d'opposition, Patrick Durandet confie « par manque d'éléments il nous paraît difficile de nous positionner » alors que son équipier Philippe Ecarot rappella : « Voici 20 ans, nous avions voté à l'unanimité le projet de TCSP. Mais peut-être M. Bapt ne l'aviez-vous assez défendu ? ». Gérard Bapt répondit que : « Le problème a

été la protection des arbres. Alors le projet a été annulé. Je l'ai regretté à l'époque ». Enfin, le Maire a appelé à participer à la réunion de concertation, le 16 mars prochain à la salle des fêtes de Pechbonnieu. Après avoir pris en compte des demandes de l'opposition sur des projets routiers, cette dernière s'est ralliée à la majorité (qui, en revanche, n'a pas été soutenue par ses alliés du groupe communiste) lors du vote.

SAINT-JEAN

Une liaison avec la gare de Montrabé?

• page 28

LA DÉPÊCHE

D U M I D I

Le journal de la démocratie

Saint-Jean

Dépakine: Marine Martin à Palumbo

• page 8

04 MARS 2017

actualité / grand sud

« *On délivre encore trop facilement la Dépakine !* »

INTERVIEW

Marine Martin est cette femme de 44 ans devenue le symbole et la porte-parole des victimes de la Dépakine, antiépileptique responsable de troubles physiques et autistiques de milliers d'enfants. Désormais considérée comme la lanceuse d'alerte sur ce qu'elle présente comme « un scandale sanitaire », elle se bat depuis six ans pour montrer les dangers de ce médicament. Au fil des années, elle a remporté plusieurs victoires. La dernière date de novembre dernier. L'Assemblée nationale a donné son feu vert à la création du fonds d'indemnisation. Elle est ce samedi, dès 14 heures, à la salle Palumbo de Saint-Jean, près de Toulouse.

Invitée du député Gérard Bapt, connu pour son combat contre un autre médicament, le Médiator, Marine Martin rencontrera des familles auxquelles elle témoignera de son combat personnel, en partageant sa douleur, ses craintes, mais aussi ses motivations et son courage. Elle évoquera par ailleurs le travail mené au sein de l'association qu'elle préside, l'Apesac (Association des parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anticonvulsivant). Marine Martin souhaite pouvoir créer en Haute-Garonne une antenne régionale pour son association.

Quel est le fil conducteur de l'association Apesac que vous présidez ?

Le but est d'aider les familles par l'écoute, les conseils, les rencontres. Nous y recevons aussi quelques généticiens courageux qui nous soutiennent. Et nous pouvons désormais déposer plainte de manière collective... une victoire pour nous. J'ai avec moi aujourd'hui huit employés.

Combien avez-vous recensé de familles ?

À ce jour, à l'issue d'une enquête que je mène sans relâche, j'en suis à 3 680 familles. Mais j'ai aussi encore 200 à 300 nouvelles à recevoir.

Qui sont ces victimes ?

Principalement des femmes et leurs enfants à qui personne n'a évoqué les problèmes qui pouvaient engendrer ce médicament. Mais on a découvert que la Dépakine est utilisée aussi pour soigner des troubles bipolaires et certains cas de leucémie... Ces pistes sont à explorer.

Comment avez-vous découvert les méfaits de ce médicament ?

J'ai constaté des troubles de comportement et du langage, les retards de motricité de mon fils Nathan. On nous a d'abord parlé des méfaits des pesticides. Puis, plusieurs pathologies ont été évoquées. Et un jour, en 2009, je suis tombée sur un site

internet du centre qui référence les agents tératogènes. Ces médicaments, chez la femme enceinte, sont responsables de handicaps pour le bébé à naître. J'ai vu les effets de la Dépakine sur les enfants, j'ai malheureusement reconnu le mien.

Depuis quand dure votre combat ?

L'histoire est longue ! Première plainte en 2012. En 2013 on obtient la réévaluation des conditions de prescription... En 2014 nous avons rendu obligatoire la signature d'un protocole informant les femmes que la Dépakine entraînait dans 11 % des cas des malformations graves et, dans 30 à 40 % des cas, des troubles neurocomportementaux.

J'ai rencontré pour la première fois Marisol Touraine en 2016. Cette même année avec l'aide de Me Charles Joseph-Oudin et des 250 dossiers de plainte accumulés dans son cabinet, nous avons réussi à exiger du gouvernement qu'une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) soit diligentée. Le 23 février 2016, elle rend son rapport mettant en cause la responsabilité du laboratoire Sanofi. Le labo répond que l'autorisation a été donnée de mise sur le marché. En novembre 2016, l'Assemblée finit par voter la création du fonds.

Où en est la mise en place de ce fonds d'indemnisation ?



Aujourd'hui, nous travaillons sur la modification du décret d'application. Nous avons obtenu de pouvoir peser sur la constitution d'un comité d'experts chargé de statuer sur « l'imputabilité » des dommages. Dès ce mois de juillet, les premières victimes pourront déposer leurs dossiers.

Quelles sont les prochaines avancées attendues ?

L'APESAC a réussi à obtenir un

chose que nous voulons est c les personnes soient informées des dangers.

Quels sont vos objectifs à jour ?

Il faut mieux communiquer, arrêter de mentir aux femmes enceintes ! Qu'on laisse le ch aux couples d'opter pour une solution que de mettre au monde un enfant handicapé donne encore trop facilement médicament. Les choses doivent changer. Je m'y emploie tous les jours. Si je m'arrête, ça s'arrête. **Quels liens avez-vous tissé avec Irène Frachon, lanceuse d'alerte sur le Médiator ?**

J'étais déjà admirative d'Elisabeth. Puis j'ai découvert le combat mené par Irène Frachon contre le Médiator. C'est devenu ma référence. Elle a écrit la préface de mon livre qui sort en avril, « La Dépakine, le scandale... je ne vais pas me taire ». J'ai entendu dire que je me « frachonais » tant mieux !

Comment se déroule votre vie aujourd'hui ?

Je ne travaille plus, je dois m'occuper de mon fils tous les jours. Il est en troisième. Il suit une scolarité avec une assistante de vie scolaire. Ma fille veut prendre relais de sa mère ! Je ne fais pas les bras. Mais je me demande pourquoi on m'a aimé... **Recueilli par Emmanuel B.**

Les premières victimes vont pouvoir déposer leur dossier dès cet été auprès du fonds d'indemnisation qui est en cours d'élaboration »

SAINT-JEAN

05 MARS 2017

Les jeunes primés de la journée du livre



Le maire Marie-Dominique Vézian et Céline Moretto adjointe, entourées de quelques jeunes lauréats. /DDM

Pour la 2^e année consécutive, les associations de parents d'élèves des écoles de Saint-Jean organisaient dernièrement la Journée du Livre à l'Espace Alex Jany. Gros succès à nouveau pour cette manifestation dont un des objectifs est de réconcilier, si besoin était, les enfants et les jeunes avec le livre et l'écrit. Le but est aussi de valoriser des jeunes talents comme Mathilde Penas, en CM2 à l'Ecole Marcel-Langer qui a remporté le « Coup de Cœur » du jury avec une nouvelle touchante « Des arbres et de l'amour », après avoir déjà remporté ce prix en 2015. D'autres enfants ont vu leurs nouvelles récompensées : 1^{er} prix attribué à Louis Meynaud et Laura Carrière (CM2 de l'école élémentaire du Centre) avec « Le paradis sur terre » mais aussi à Paloma

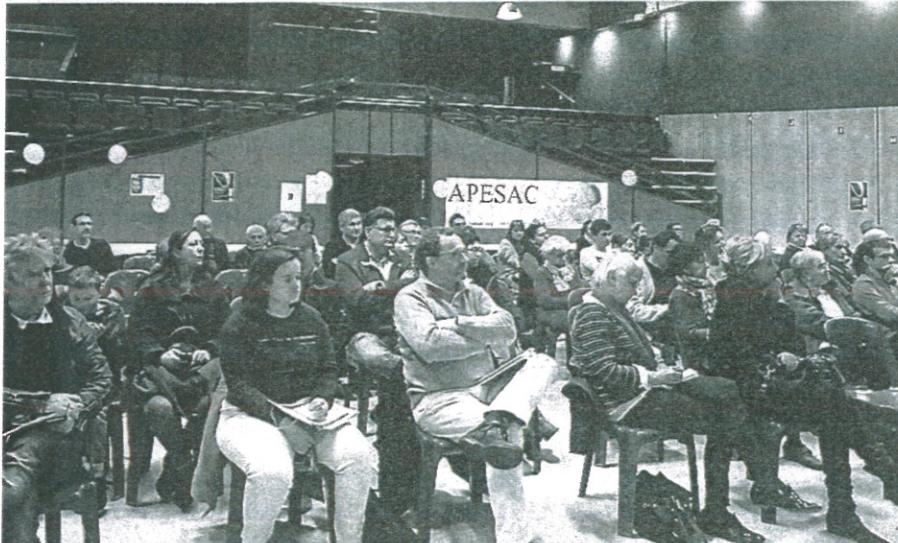
Oix, Lylou Merit, Manon Pasotto, Quitterie Jobbé-Duval et Emma Naws Portefaix (CM1 école Marcel-Langer) avec « Hier, encore » et à Morgan Saliba Lopez (CP école élémentaire Preissac) avec « Le robot prisonnier ». D'autres prix ont été créés cette année pour récompenser les jeunes artistes : le concours de poèmes a été remporté par Sidonie Clauzade (CE1 école Marcel Langer) avec « Si... » et le concours d'illustrations pour les maternelles a été remporté par Mila Artero en grande section de l'école maternelle Preissac, avec son dessin « la ruche et l'abeille ».

Pour tous les autres enfants présents, jeux, échanges de livres, création d'histoires, confection de frises, contes... leur ont permis de passer un moment très « livresque ».

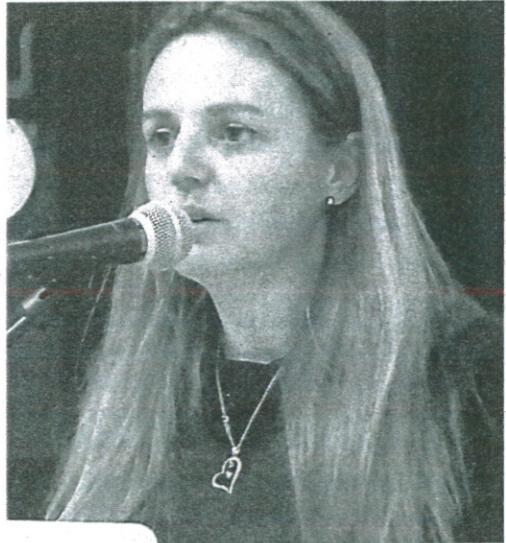
SAINT-JEAN

06 MARS 2017

Dépakine: Marine Martin va se battre jusqu'au bout



Dans l'assistance, les familles se sentent soutenues par Marine Martin.



Marine Martin, présidente de l'APESAC.

L'APESAC (Aide aux Parents d'Enfants Souffrant du syndrome Anti-Convulsivant) regroupe des femmes épileptiques ou bipolaires ayant pris pendant leur grossesse à un anti-épileptique, le plus connu étant la Dépakine, qui a provoqué des malformations et troubles neurologiques chez l'enfant. C'est Marine Martin, fondatrice de l'APESAC qui a soulevé ce qui est devenu « le scandale sanitaire de la Dépakine ». Depuis, de grandes avancées ont eu lieu, notamment le vote le 15 novembre 2016 par les députés, d'un fonds d'indemnisation pour les victimes. L'AP-

SAC a également obtenu que sur les boîtes figure le logo « danger pendant la grossesse ». Surtout, désormais, les risques tératogènes sont portés sur la notice et les médecins sont tenus de faire signer un protocole d'accord aux patientes.

Marine Martin veut que son cas personnel serve à toutes les femmes : traitée avec la Dépakine depuis l'âge de 10 ans, elle aura deux enfants sans que l'équipe médicale ne la mette en garde. Sa fille est légèrement touchée, son fils handicapé à 80 %. « Si j'avais été au courant je n'aurais jamais pris ce risque ! » Alors elle va se démener pour que les fem-

mes sachent. Et que les enfants, victimes de ce médicament, soient aidés. « Nos enfants ont besoin de ce fonds d'indemnisation, qui s'occupera d'eux quand nous ne serons plus là mais ce n'est pas l'Etat qui doit payer, mais le laboratoire, responsable »

Témoignages bouleversants

Dans l'assistance, des familles. Et des témoignages bouleversants. Cette jeune femme qui dans un sanglot murmure : « j'ai offert une mauvaise vie à mon fils. C'est douloureux, j'ai un sentiment de culpabilité qui m'arrache le cœur ! ». Ou cette jeune

fille, victime : « Ma mère s'est battue pour que je soit scolarisée avec les autres, mais on se fait harceler car on est différent ! Méchanceté, moqueries, c'est trop dur pour nos mamans. Elles ne sont pas coupables ! Il faut que les parents offrent l'amour car la haine et le rejet, nous l'aurons toute notre vie... ».

Le député Gérard Bapt, regrette le « déni corporatiste ». Il avait dénoncé ce « drame sanitaire », rappelant que les publications scientifiques avaient déjà révélé des malformations dès 1980. Combien de victimes auraient pu être évitées ?

Eliane Orlando

SAINT-JEAN

06 MARS 2017

Nouvelle victoire en challenge Laffont



L'équipe féminine a remporté la victoire face au Stade Toulousain.

L'équipe féminine du Tennis-Club a remporté son 5^e titre en s'imposant face au Stade Toulousain en finale de première division.

Cette équipe composée d'Alexia Bourmault 2/6, Lisa Roussillon 3/6, Marianne Vandaele 3/6, Violette Maury 5/6 affrontait une équipe de jeunes joueuses dont les classements étaient équivalents. C'est sur les terres battues du centre de Ligue, sous les encouragements des supporters, de leur président Jean-Louis Paquiot et conseillées par leurs coachs Séverine Pinaud et Magali Rival que les Saint-Jéannaises s'imposaient 4/0 en remportant chacune leur simple et offraient ainsi au club un nouveau trophée régional. Au même moment au club, l'équipe

masculine gagnait sa rencontre pour la 5^e place face à Saint-Orens toujours en première division du challenge Laffont. Tous ces joueuses et joueurs qui représentent brillamment le club sur les trophées ou championnats sont actuellement en train de se rencontrer dans les phases finales du tournoi interne. Chaque année plus de 160 adhérents dans toutes les catégories ont croisé le fer depuis le mois d'octobre. Le samedi 11 mars à partir de 13h30 c'est le jour des finales au club pour les catégories 12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans et séniors. Une journée d'animation de fête où Séverine Pinaud et Sébastien Couberes vainqueurs des précédentes éditions vont une nouvelle fois remettre leur titre en jeu.

06 MARS 2017

Distinctions

Courage et don de soi récompensés

L'Amphithéâtre de Météo France était comble pour accueillir, samedi matin, les cérémonies citoyennes de l'Ordre National du Mérite destinées à la jeunesse de 13 à 18 ans. Ces cérémonies ont distingué pour leur courage et leur bravoure deux lycéens, Arnaud Barcenas et Maxence Menard, le collège Romain Rolland de Saint-Jean et le Lycée Pierre Paul Riquet de Saint Orens de Gameville. Arnaud Barcenas, 18 ans, est réserviste de la gendarmerie nationale, à la caserne Courrèges de Toulouse. En novembre 2016 il est venu en aide à une vieille dame âgée de 92 ans blessée suite à une chute. En lui prodiguant les premiers soins il lui a sauvé la vie..

Des hommages

Lors de la remise son prix du civisme, le Préfet de région, Pascal Mailhos, a salué le nombre de prix que ce jeune avait déjà à son actif pour les marques de solidarité et de citoyenneté démontrées lors de son adolescence. Un hommage particulier



Le civisme, l'affaire de toutes les générations réunies samedi lors des cérémonies citoyennes./Photo DDM F.C

a été rendu à Maxence Menard, 18 ans, jeune sapeur-pompier. Lors d'une visite scolaire il est venu en aide à un monsieur victime d'un malaise cardiaque sous ses yeux. Il a fait preuve de du sang-froid pour faire les gestes de secours avant l'arrivée des pompiers qui tentèrent de réanimer la victime. Le prix du civisme collectif des « collèges » a été attribué au collège Romain Rolland de Saint-Jean pour les actions menées tout au long de l'année par 14 élèves bénévoles

de la Croix Rouge. Quant au prix du civisme collectif des « lycées », il a été décerné à 7 élèves du Lycée Pierre Paul Riquet de Saint-Orens de Gameville pour leur engagement auprès de l'Unicef. Les bénéfices de ce prix ont été reversés à l'Unicef. Une mention spéciale doit être apportée au collège du Fousseret qui a joué sur scène la vie de Marie Curie lors de cette remise de prix. Dans un spectacle pédagogique, les comédiens ont transmis un message qui inscrit dans l'actualité

la notion de mérite. Elle est faite du don de soi et de la capacité à défendre une cause juste. Cette cérémonie s'est clôturée avec la présentation du Grand Concours de dessin et de peintures «Les Boucliers de la Laïcité» qui aura lieu en 2018. Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, s'est déclarée en faveur de cette initiative qui permettra aux collégiens et aux lycéens de la Haute-Garonne d'exprimer leur vision de la laïcité.

Fatihah Chenine